N° 49

Octobre 2026



ÉCHO

L'INFORMATION DU CONSEIL ADMINISTRATIF
DE LA COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE

CULTURE

La Sirène et le Dieu Pan : les gardiens de la plage de la Nymphe

Au début de l'été 2026, la commune a eu le plaisir d'accueillir le Dieu Pan aux côtés de la Sirène du Léman, à la plage de la Nymphe. Ce nouveau positionnement permet de reconstituer le dialogue imaginé il y a près de 60 ans par Natascha de Senger, leur sculptrice, et de redonner toute sa cohérence à cette création artistique.

Tout commence en 1966. Depuis son atelier de Port Fleuri, à Collonge-Bellerive, Natascha de Senger contemple quotidiennement un bloc erratique émergeant du lac, à quelques mètres de la rive. Au cours d'une baignade, ce rocher inspire son imagination. Fascinée par les nymphes, les divinités féminines de la nature, elle imagine qu'une sirène pourrait y trouver refuge. Elle donne alors naissance à ***la Sirène du Léman***, également appelée ***la Nymphe du Léman***, une sculpture en bronze qui prend place sur ce rocher face à la plage.

L'œuvre s'inspire librement du célèbre conte de **Hans Christian Andersen** *« La Petite Sirène »* tout en s'inscrivant dans le paysage lémanique. Pour l'artiste, cette nymphe contemple inlassablement le large, comme dans l'attente d'un signe. Mais elle imagine une suite à l'histoire : un seul être serait capable de détourner son regard, *le Dieu Pan*, dont la musique résonnerait jusqu'à elle grâce à sa célèbre flûte.

C'est ainsi qu'en 1967, Natascha de Senger réalise une seconde sculpture : ***le Dieu Pan***. Inspiré de la mythologie grecque, Pan est le protecteur des nymphes, dieu de la nature, des pâturages et de la musique. La sculptrice choisit comme modèle son ami, le danseur étoile Rudolf Noureev.

La Sirène du Léman et le *Dieu Pan* forment alors une œuvre unique, conçue comme un dialogue silencieux entre la rive et le lac. Tandis que la nymphe demeure sur son rocher, Pan veille depuis le rivage et joue de sa flûte pour attirer son attention. Cette mise en scène poétique témoigne de la sensibilité de l'artiste, qui mêle avec élégance légendes nordiques et mythologie grecque dans une même histoire.

Au fil des années, *la Sirène* devient l'un des symboles de Collonge-Bellerive. Visible depuis la plage qui porte son nom, elle accompagne les promeneurs et les baigneurs en toute saison. *Le Dieu Pan*, quant à lui, est longtemps resté dans ce qui était la propriété de l'artiste. Cette séparation privait l'œuvre de sa dimension originelle.

Cette histoire est aussi celle d'une artiste d'exception. D'origine suédoise et issue d'une famille de l'émigration russe, Natascha de Senger a mené une carrière internationale, tout en conservant un profond attachement à Collonge-Bellerive, où elle a vécu et créé plusieurs de ses œuvres les plus connues. En 2023, la commune lui a rendu hommage en donnant son nom à une place publique, reconnaissant ainsi l'empreinte durable qu'elle a laissée sur notre territoire.

Aujourd'hui réunis, *la Sirène* et *le Dieu Pan* veillent ensemble sur la plage de la Nymphe. Plus que de simples sculptures, ils invitent chacun à porter un regard différent sur ce paysage familier. Entre art, nature et imaginaire, ils rappellent que certains lieux possèdent une âme, façonnée autant par les femmes et les hommes qui les habitent que par les histoires qu'ils inspirent.





Le mot du maire

Qui l'aurait pensé ? Le traditionnel cortège des Promotions a dû être annulé pour cause de canicule. De mémoire d'élèves (et d'enseignants), personne n'avait encore vécu une telle situation !

Dès la mi-juin, l'alerte canicule émise par le Service du médecin cantonal a été activée, ce qui a contribué à « alléger » les horaires de fin d'année de nos chères têtes blondes. La fête des Promotions, quant à elle, a pu être maintenue, tout comme les traditionnels évènements musicaux ou festifs qui ont lieu durant l'été et les vacances scolaires, notamment le festival de Bellerive et notre fête nationale, avec la participation de la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève.

Les vacances scolaires se sont d'ailleurs rapidement terminées, avec un jour de la rentrée fixé au 17 août : également du jamais vu de mémoire d'élèves (ou d'ex-élèves) genevois. Heureusement, ce record de précocité, avec l'introduction dès la rentrée 2027 de la nouvelle grille des vacances, ne pourra plus être égalé ou battu (sauf remodification de ladite grille).

L'été 2026 a également permis de tester le nouveau dispositif de la « zone 30 Lac » concernant la problématique du parcage des voitures des utilisateurs de nos plages durant la période estivale.

Un grand nombre d'amendes (ce qui laisse quand même songeur) a été infligé, parfois à des communiers, le plus souvent à des personnes venant de plus loin. Ni nos plages, ni nos places de stationnement ne sont extensibles à l'infini. N'oublions pas qu'il faut garantir des voies d'accès dégagées aux véhicules d'intervention et de secours, qu'il s'agisse des ambulances, des véhicules des pompiers ou, si nécessaire, de ceux de la police municipale ou de la police cantonale.

Gageons cependant que de nouvelles habitudes se prendront et que le public trouvera un chemin apaisé (voire une place ou un bus TPG) pour venir profiter de la fraîcheur que procurent les rives du lac de Genève…

Norberto Birchler
Maire

VIE COMMUNALE

Restez connectés à votre commune

Ne manquez plus aucune information importante de la vie communale ! Grâce à **CommuneApp**, retrouvez directement sur votre smartphone les alertes, les actualités, les manifestations, les informations pratiques, les avis officiels et les principaux rendez-vous qui rythment la vie de Collonge-Bellerive.

Simple, gratuite et facile à utiliser, l'application vous permet d'accéder en quelques clics aux informations essentielles, où que vous soyez. En activant les notifications, vous êtes informés en temps réel des communications importantes de la commune et des nouveautés.

Et pour découvrir Collonge-Bellerive autrement, rejoignez-nous également sur **Instagram** ! Le compte **@collonge.bellerive** vous emmène au cœur de la vie locale à travers des photos, des vidéos et des coulisses des évènements, des projets communaux et des richesses de notre patrimoine. Une belle façon de suivre l'actualité de la commune sous un angle plus vivant et convivial.



Téléchargez **CommuneApp** et abonnez-vous à **@collonge.bellerive** : deux moyens simples de rester informés et de partager le quotidien de votre commune.

Télécharger dans l'App Store — DISPONIBLE SUR Google Play — suivez-nous sur INSTAGRAM

SCOLAIRE

Finale du concours des Jeunes Lumières



L'École des Lumières a réalisé une courte vidéo retraçant la finale, visible avec le lien suivant :
ecoledeslumieres.ch/fr/concours-des-jeunes-lumieres-2026/

La finale de la deuxième édition du concours d'éloquence, organisée par l'École des Lumières, s'est déroulée le 29 mai dernier. Après des phases de qualification qui se sont achevées lors du Salon du Livre, 13 élèves ont été retenus parmi près de 300 participants. Parmi ces 13 finalistes, 5 fréquentent des écoles situées sur notre commune, soit à l'école primaire de La Californie, soit à l'école Montessori Rive Gauche, également implantée à Vésenaz. Les autres finalistes provenaient des écoles primaires des Charmilles, de Chambésy, d'Anières, de Ferdinand-Hodler et de l'École des Lumières. Le thème du concours d'éloquence était « Le droit à la parole des enfants, le droit d'être entendu ».

Nos 5 finalistes ont déclamé leurs textes avec cœur et conviction, nous livrant ainsi leur regard sur le monde d'aujourd'hui. Un grand bravo à tous les participants pour leur prestation et à nos 5 finalistes, Jenna, Mabel, Ozi, Lucas et Simon, qui ne se sont pas découragés et ont travaillé dur pendant plusieurs semaines pour pouvoir arriver en finale et être sur scène.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La fraîcheur, nouvel horizon de l'aménagement



Face aux défis que pose le changement climatique, l'adaptation de notre territoire s'impose comme une nécessité. L'intensification des épisodes de chaleur invite à repenser l'aménagement de nos espaces de vie afin de préserver le bien-être de la population, la qualité du cadre de vie et les équilibres naturels qui fondent l'attractivité de notre commune.

C'est dans cette dynamique que la commune a inscrit le développement d'un réseau d'îlots de fraîcheur parmi les orientations centrales de son Programme d'action de développement durable.

Les îlots de fraîcheur désignent des espaces dont les caractéristiques naturelles ou aménagées permettent d'atténuer les effets des fortes chaleurs. La présence d'arbres, d'une végétation abondante, de sols perméables ou encore d'eau y crée des conditions microclimatiques favorables. Véritables refuges climatiques, ces lieux offrent des espaces de respiration et de convivialité tout en favorisant la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'air et une gestion plus vertueuse des eaux pluviales.

Notre commune bénéficie, à cet égard, d'atouts naturels particulièrement précieux. La proximité du lac, l'accessibilité de ses plages et de ses ports, ainsi que l'influence du climat lacustre contribuent à tempérer les fortes chaleurs et à offrir des espaces de détente particulièrement appréciés durant la période estivale. Les parcs et espaces verts, grâce à leur patrimoine arboré, participent également à cette trame de fraîcheur en procurant des zones d'ombre naturelles.

Conscientes de la nécessité de préserver et de renforcer ces atouts face aux évolutions climatiques, les autorités communales entendent renforcer ce réseau de fraîcheur. Là où les conditions s'y prêtent, la plantation d'arbres et le développement de la canopée seront privilégiés. Dans les secteurs où les contraintes urbaines limitent l'implantation de la végétation, des solutions d'ombrage adaptées viendront compléter les dispositifs naturels afin de garantir des espaces publics plus confortables et accessibles.

L'ambition communale est ainsi de constituer un maillage cohérent et continu d'espaces de fraîcheur, afin que tout un chacun puisse bénéficier, à proximité de son lieu de vie, d'environnements plus agréables lors des épisodes de chaleur.

Cette stratégie privilégie les solutions fondées sur la nature et leur intégration dans les projets d'aménagement, de requalification des espaces publics et de valorisation du patrimoine paysager.

Projet Iloo : une innovation au service de la fraîcheur urbaine

La commune s'est associée au projet Iloo, une initiative innovante née d'un travail de master réalisé par des étudiants de la HES-SO et que nous suivons avec intérêt depuis 2023. Après avoir développé leur concept, les porteurs du projet ont obtenu le soutien de la Confédération pour réaliser un premier prototype. Convaincue de la pertinence de cette démarche, la commune a souhaité accompagner cette aventure jusqu'à sa concrétisation. Une première structure pilote a ainsi été installée au parc des Rayes dans le cadre d'une phase d'expérimentation. Conçue pour limiter la prise au vent tout en favorisant la dissipation de la chaleur grâce à des toiles d'ombrage de haute qualité, elle constitue une réponse innovante aux enjeux d'adaptation climatique.

Son installation, qui a nécessité plusieurs jours de montage et divers ajustements techniques, marque une étape importante dont nous nous réjouissons. Afin d'en faire un véritable lieu de détente et de convivialité, des chaises longues complètent cet aménagement. Votre retour d'expérience est précieux : un QR code, disponible sur place, vous permettra de partager votre avis et de contribuer à l'évaluation de ce dispositif innovant.

Création d'un nouvel îlot de fraîcheur au pavillon Joye

École de Collonge - cycle élémentaire 1P-4P

Afin de mieux protéger les élèves des fortes chaleurs, la commune a réalisé un nouvel aménagement autour du pavillon Joye, qui accueille les classes du cycle élémentaire. Une structure métallique discrète, équipée de stores, vient désormais ombrager les façades les plus exposées tout en favorisant la circulation de l'air afin de limiter la surchauffe des salles de classe.

Cet aménagement est complété par la végétalisation des abords du bâtiment : une partie du revêtement minéral a été remplacée par des surfaces plantées, cinq nouveaux arbres ont été mis en terre et des bancs en bois installés. Ensemble, ces interventions renforcent la fraîcheur du site, améliorent le confort des élèves et illustrent la volonté communale d'intégrer des solutions d'adaptation climatique dans ses infrastructures scolaires.

TRAVAUX

Travaux en vue au Vieux-Vésenaz



Des travaux sont programmés au carrefour du Vieux-Vésenaz, nécessitant des interventions au chemin Neuf-de-Vésenaz, au chemin des Rayes et au chemin du Vieux-Vésenaz.

Les travaux préparatoires (abaissement de bordures, dépose de mobilier urbain, démolition d'enrobé, etc.) sont prévus dans le courant du mois d'octobre. Le chantier devrait durer approximativement jusqu'à fin mai 2027.

Ces interventions, menées conjointement avec les Services Industriels de Genève (SIG), portent sur le réaménagement du carrefour, la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées ainsi que le renouvellement du réseau d'approvisionnement en eau potable.

Les accès aux habitations et aux commerces seront maintenus en permanence durant le chantier.

Néanmoins, certaines phases pourront entraîner des restrictions ponctuelles de circulation nécessitant la mise en place d'itinéraires de déviation. Nous remercions par avance les usagers de bien vouloir respecter la signalisation qui sera mise en place, tant pour leur sécurité que pour celle des équipes qui œuvreront sur place.

Une permanence sera mise en place dès le début des travaux afin de répondre aux éventuelles questions.

Malgré toutes les mesures qui seront mises en œuvre pour réduire les désagréments, des nuisances subsisteront. La commune remercie d'ores et déjà les usagers pour leur compréhension et leur collaboration durant cette phase d'amélioration des équipements publics.

VIE COMMUNALE

Chiens : rappel du cadre légal

Chaque année, la police cantonale recense des centaines d'amendes liées aux chiens : divagation, déjections non ramassées, absence de laisse ou de marque de contrôle. Un rappel du cadre légal s'impose.

À Genève, les chiens âgés de plus de six mois doivent porter la marque de contrôle annuelle. Le détenteur doit disposer d'une assurance responsabilité civile et veiller à la validité de la vaccination antirabique.
Dans les localités et sur les voies publiques ouvertes à la circulation, ainsi que dans les promenades, jardins et parcs publics accessibles au public, les chiens doivent être tenus en laisse.

Les déjections doivent systématiquement être ramassées. Les chiens ne sont pas admis dans les écoles et leurs préaux, les espaces de jeux, les bains publics et les plages.

Le non-respect de ces règles expose à des contraventions pouvant atteindre plusieurs centaines de francs. La commune invite chacun à la vigilance, dans l'intérêt de tous et de nos amis à quatre pattes.

De nombreuses informations utiles sont disponibles sur notre site : collonge-bellerive.ch/chiens





VIE COMMUNALE

Emplois d'été 2026

Cet été encore, l'administration communale a eu le plaisir d'accueillir une quarantaine de jeunes domiciliés à Collonge-Bellerive dans le cadre des emplois d'été. Travaillant principalement à la conciergerie des écoles, à la voirie et à l'organisation des manifestations communales, ces jeunes ont pu découvrir le fonctionnement de notre administration tout en rendant service à la collectivité.

Rendez-vous en 2027

Chaque année, une centaine de candidatures sont reçues pour une quarantaine de places. Les inscriptions pour l'édition 2027 seront ouvertes début mars pour une période très courte. Toutes les modalités (dates, formulaire, règlement) seront publiées sur collonge-bellerive.ch/emplois

Envie de travailler en cours d'année ?

La commune recrute aussi régulièrement des jeunes motivés (de 16 à 25 ans) pour des missions ponctuelles : aide administrative, soutien à la voirie, appui lors d'évènements. Envoyez votre candidature et vos disponibilités à recrutement@collonge-bellerive.ch. Nous constituons une équipe de réserve toute l'année !

VIE COMMUNALE

La voirie : un engagement quotidien pour la commune

Au cœur du bon fonctionnement de notre commune, le service de la voirie accomplit chaque jour un travail essentiel, souvent discret mais indispensable. Entretien des routes et des espaces publics, soin apporté aux aménagements floraux, gestion des cimetières ou interventions hivernales : ses équipes font preuve d'une grande polyvalence et d'un engagement constant. Leur savoir-faire et leur créativité ont d'ailleurs été récompensés en 2022 par le titre de commune la plus fleurie, toutes catégories confondues.

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Marc Zwahlen, qui reprendra la direction du service cet automne. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions et une excellente intégration au sein de l'équipe.

Nous adressons également nos sincères remerciements à M. Joseph-Marie Thorens pour ses près de 45 années d'engagement au sein du service, ainsi que pour la transmission précieuse de son expérience. Et pour la suite, nous lui souhaitons bonne route… même si ce sont désormais d'autres chemins que les nôtres qu'il parcourra au quotidien.



Un siècle de vie célébré à Collonge-Bellerive

Installée dans la commune depuis 1970, Madame Rachel Durler a célébré son 100e anniversaire le 17 juin dernier à l'EMS du Léman. Entourée d'une attention toute particulière, elle a reçu la visite du Conseil administratif, venu partager avec elle un moment convivial autour d'un goûter-apéritif et lui remettre un présent. À cette occasion, Monsieur le Maire lui a adressé quelques mots empreints de reconnaissance, saluant son parcours et son attachement de longue date à la vie communale.

SÉCURITÉ

Des bandes piétonnes à respecter



Lorsque la largeur de la route ne permet pas la réalisation d'un trottoir, une bande longitudinale pour piétons peut être aménagée directement sur la chaussée. Délimitée par une ligne jaune continue et un marquage oblique, elle constitue un espace réservé aux piétons, même si son apparence peut prêter à confusion avec d'autres aménagements, tels que les bandes cyclables ou les zones partagées.

En Suisse, les piétons sont prioritaires sur les aménagements qui leur sont destinés et leur sécurité doit toujours rester une priorité.

Les automobilistes doivent adapter leur comportement, ralentir et faire preuve de vigilance, en particulier lorsque des personnes circulent à pied en bordure de chaussée.

Dans notre commune, ces aménagements sont notamment présents au chemin du Vieux-Vésenaz, au chemin de la Gabiule et au chemin des Gotettes.

Lorsque cette bande existe, les piétons doivent l'emprunter. Les conductrices et conducteurs doivent la respecter, ne pas y circuler ni y stationner, adapter leur vitesse et faire preuve d'une vigilance particulière.

Sur les chaussées étroites, un véhicule peut exceptionnellement empiéter sur cette bande pour permettre un croisement, mais uniquement en cédant la priorité aux piétons et sans jamais les mettre en danger.

Ce type de marquage n'est pas décoratif : il sert à organiser l'espace public et à protéger les déplacements des piétons. Merci à chacune et chacun de respecter ces indications pour garantir une cohabitation plus sûre et plus harmonieuse sur les chemins de la commune.

SÉCURITÉ

Une présence sécuritaire renforcée sur la commune

Dans notre édition de juin, nous mettions en lumière le travail de la police municipale et les actions menées en faveur de la sécurité de proximité. Nous évoquions également les partenaires qui œuvrent à ses côtés. Nous leur consacrons aujourd'hui quelques lignes.

La sécurité et le sentiment de tranquillité des habitants demeurent une priorité pour la commune. À ce titre, des dispositions particulières sont déployées en collaboration avec des acteurs spécialisés, dont SGP SA et Protectas SA, entreprises reconnues dans le domaine.

La base opérationnelle de SGP SA, située à Vésenaz, permet d'assurer une présence de proximité à travers des patrouilles régulières et un appui aux dispositifs institutionnels. Cette implantation contribue à une surveillance active du territoire et à une capacité d'intervention rapide. Elle s'ajoute aux actions de Protectas SA, qui participe de longue date à la mise en œuvre de solutions de sécurité adaptées.

La police municipale demeure néanmoins l'interlocutrice privilégiée des habitantes et habitants pour toute question ou demande non urgente concernant le domaine de la sécurité. Pour toute urgence, composez directement le 117.



VOUS Y ÉTIEZ ?





Cérémonie des 8P

Le 23 juin, en pleine canicule, la cérémonie des 8P a été délocalisée à Saint-Maurice. Les élèves ont découvert le métier de pompier volontaire avec le capitaine Alexandre Sabeti, avant de s'exercer au maniement des lances à eau pour clore l'année en fraîcheur !





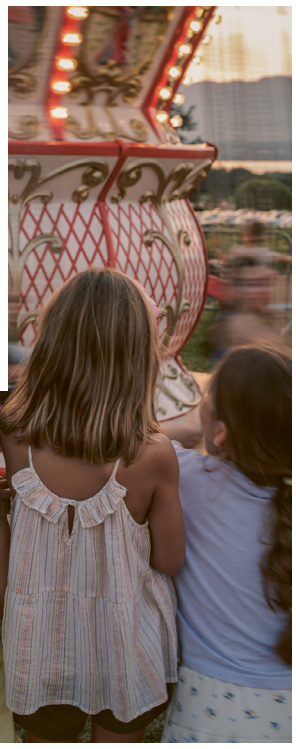






Promotions scolaires

Le 26 juin, en raison de la canicule, le traditionnel cortège des Promotions a dû être annulé par mesure de sécurité. La cérémonie s'est néanmoins déroulée dans une belle ambiance, marquant avec émotion cette nouvelle étape pour les élèves. C'était aussi l'occasion pour les autorités de prendre congé du Directeur des écoles de la commune M. Pierre-Charles Dagau à l'occasion de son départ à la retraite.

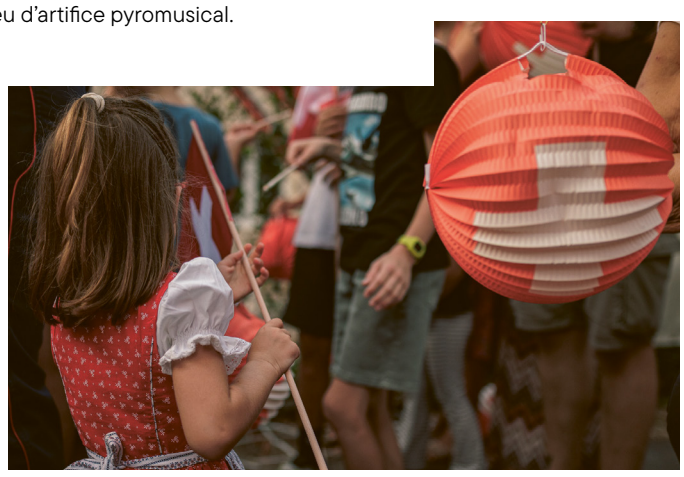




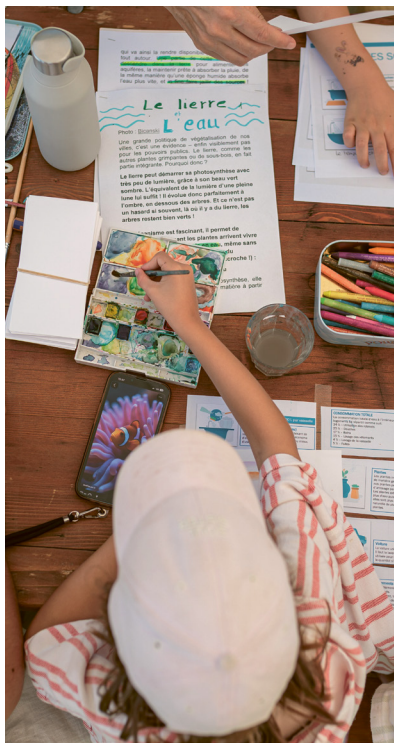
Fête du 1er août

Succès pour la soirée du 735e anniversaire de la Confédération et du 210e anniversaire de l'intégration de la commune dans le canton de Genève : restauration dès 18h, concert à 19h, cortège dès 20h30 avec discours et hymne national, puis démonstration des Vieux-Grenadiers de Genève et feu d'artifice pyromusical.











2e Journée du développement durable

Le 5 septembre, la plage de la Savonnière a accueilli une journée en famille sur le thème « Au fil de l'eau ». Le programme a inclus des expositions, un mot de bienvenue des autorités dès 11h, ainsi que des animations proposées par les organisations CIPEL, IRHA, SIG, Pro Natura, Oceaneye, ASL et OCEau.







Café-croissant avec la police municipale de proximité

Belle réussite pour cette 3e édition à Vésenaz, fin août ! De nombreux habitants sont venus échanger avec la police et les autorités autour d'un café-croissant, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, propice au dialogue de proximité.



50 ans du Club Nautique de la Baie de Corsier (CNBC)

Le samedi 27 juin, le CNBC a organisé une régate et un repas festif pour marquer son 50e anniversaire. La fête a été un succès et l'ambiance, comme la météo, ont été au rendez-vous. Les discours des intervenants ont retracé l'historique et les grandes étapes du club, ce qui a été fort apprécié. La commune souhaite des vents favorables au CNBC pour le prochain demi-siècle.

collonge-bellerive.ch/photos





CULTURE

L'agenda des événements

OCTOBRE

01.10.2026
Conférence : Alzheimer
- Salle communale

02.10.2026
Reprise des Snacks pour Ados
- Le Point d'Interro

02.10.2026
Bibli-o-bus
- École de Collonge, cycle élémentaire

08.10.2026
Bibli-o-bus
- École de Vésenaz

08.10.2026
Permanence avec la Fondation genevoise de Désendettement
- Service social littoral

10.10.2026
Concert : Tiwayo
- l'épicentre
- → Infos et billetterie sur epicentre.ch

13.10.2026
Bibli-o-bus
- École de Collonge, cycle élémentaire

17.10.2026
Concert : Benziê
- l'épicentre
- → Infos et billetterie sur epicentre.ch

18.10.2026
Cyclotour du Léman
- → Infos et billetterie sur cyclotour.ch

27.10.2026
Séance du Conseil municipal
- Salle du Conseil municipal au 2e étage de la mairie

30.10.2026
Bibli-o-bus
- École de Collonge, cycle élémentaire

31.10.2026
Concert : Ão
- l'épicentre
- → Infos et billetterie sur epicentre.ch

NOVEMBRE

05.11.2026
Bibli-o-bus
- École de la Californie

10.11.2026
Bibli-o-bus
- École de Collonge, cycle élémentaire

12.11.2026
Permanence avec la Fondation genevoise de Désendettement
- Service social littoral

14.11.2026
Concert : Natacha Atlas et Samy Bishai
- l'épicentre
- → Infos et billetterie sur epicentre.ch

24.11.2026
Séance du Conseil municipal
- Salle du Conseil municipal au 2e étage de la mairie

27.11.2026
Bibli-o-bus
- École de Collonge, cycle élémentaire

28.11.2026
Concert : Natalia Doco
- l'épicentre
- → Infos et billetterie sur epicentre.ch

29.11.2026
Votation populaire
Ouverture des urnes de 10h à 12h
- Rez-de-chaussée de l'école de Collonge (cycle élémentaire)

DÉCEMBRE

03.12.2026
Bibli-o-bus
- École de la Californie

08.12.2026
Bibli-o-bus
- École de Collonge, cycle élémentaire

10.12.2026
Permanence avec la Fondation genevoise de Désendettement
- Service social littoral

13.12.2026
Marché de Noël
- Ferme de Saint-Maurice

15.12.2026
Séance du Conseil municipal
- Salle du Conseil municipal au 2e étage de la mairie

24.12.2026
Fraternoël
- Place Emma-Yersin

Retrouvez l'agenda des événements mis à jour régulièrement sur:
collonge-bellerive.ch/agenda

IMPRESSUM

Édité par:
Commune de Collonge-Bellerive
1, chemin du Château-de-Bellerive
1245 Collonge-Bellerive
T. 022 722 11 50
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch
Instagram : @collonge.bellerive

Parution
4 fois par année

Comité de rédaction et de réalisation
Personnel de l'administration communale

Mise en page
Donuts communication SA

Photos
Administration communale, Adobe Stock, Aigal, Pascal Bitz, M55Production, Flavio Lucchesi, Antoine Tardy, Niels Ackermann

Impression
Atar Roto Presse SA
Journal tiré à 3'800 ex.
sur Nautilus SuperWhite certifié FSC

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C154575